

R.T.T Route et Tout-terrain



Toute l'information des réunions de votre club



SOMMAIRE

Fin du « stand-by » dimanche 28 juin	1
La pratique en club : consignes FFCT	1
Les mesures prises à l'AC Canet	2
Pas d'estivants au club cette année sauf ...	3
Calendrier des grandes manifestations fédérales	4
En septembre à l'ACC	4
... et en octobre	4
Commandez vos maillots et vos collants d'hiver !	4
Le point sur les séjours 2020 et 2021	5
Félicitations du Président du CODEP	5
On ne passe pas !	5
5 cyclos en Lozère	5
Lot de consolation	6
Ca fait réfléchir	7
Brèves du CODEP	8
Du côté des magazines	8
Heures de départ pendant l'été	8
Les sorties du mois	8

Fin du « stand-by » dimanche 28 juin

Depuis le 22 juin, la reprise des activités de la FFCT au sein des clubs a franchi une nouvelle étape, tout en restant dans le respect des mesures prises dans le cadre de l'urgence sanitaire : **les groupes de plus de 10 personnes sont à nouveau autorisés**, dans le respect de la distanciation de 2 mètres entre les personnes.

A cette même date, « les réunions et assemblées diverses de clubs de cyclotourisme, considérées comme activités associations sportives, échappent à la règle des 10 personnes maximum et peuvent se tenir sans limitation de participants dans la limite de 70% de la capacité de la salle de réunion ».

Vous trouverez ci-dessous les consignes édictées par la FFCT pour la pratique en club.

Je compte sur chacune et chacun d'entre vous pour respecter strictement ces consignes. N'oublions pas que, même si nous sommes sportifs, la plupart d'entre nous sont des « personnes à risque ». Donc, respectons et demandons à nos copains du club de respecter les gestes barrières pour ne pas favoriser l'apparition d'un cluster à l'ACC ! Chacun d'entre nous est responsable.

Goûtons notre plaisir de pouvoir à nouveau nous retrouver au club à l'occasion de nos 4 sorties hebdomadaires

Bruno

La pratique en club : consignes FFCT

(Covid-19 Activités de la FFCT à partir du 22 juin 2020)

- respecter les gestes barrières : lavage des mains, respect de la distance d'1 mètre en statique entre les personnes;
- Mise à disposition au départ du club de gel hydroalcoolique ou d'un point d'eau avec du savon;
- distanciation de 2 mètres entre chaque personne;
- groupe de plus de 10 personnes possible dans le

PROCHAINE RÉUNION MENSUELLE
JEUDI 1 OCTOBRE A 19H00
A L'AIR DU MAS



respect de la distanciation de 2 mètres entre les personnes;

- pour doubler, respecter dans la mesure du possible un décalage d'1mètre;
- respecter la recommandation fédérale sur le scindement des groupes pour des raisons de sécurité et de circulation sur la voie publique (groupe de 20 personnes au max);
- rappel du respect du *Code de la route* par le délégué sécurité du club;
- l'ensemble du matériel doit être individuel (vélo, casque, nécessaire de réparation); crachat, expectorations proscrits. En cas de nécessité, se signaler, se laisser dépasser pour se soulager en dernière position;
- Tenue d'un état des personnes présentes en cas de demande de l'agence régionale de santé (identification de cluster).

Les mesures prises à l'AC Canet

Suite à la réunion du conseil d'Administration du club qui s'est tenu jeudi 25 :

1 – le club met fin au « stand-by » et refonctionne à partir du dimanche 28 juin

2 – afin de limiter la taille des groupes et de prévenir les risques liés à la chaleur, dès dimanche 28 juin et pendant tout l'été, **2 voire 3 horaires de départ seront proposés à chaque jour de sortie**

dimanche : 7h00 et 7h30 pour les groupes 1 à 4 et 8h00 pour le relax

mardi et jeudi : 7h00 et 8h00

mercredi (relax) : 8h00

3 – la taille des groupes ne pourra pas dépasser 20 cyclos maximum : merci aux capitaines de route d'y veiller.

4 – il est fait appel à des volontaires pour assurer la fonction de capitaine de route et pour épauler ou suppléer Jacques (groupe 1), Georges (groupe 2), Lucien (groupe 3) et Jean (groupe 4).

Les cyclos intéressés peuvent se faire connaître auprès de Bruno

5 – le dimanche, un parcours long et/ou avec de la dénivelée plus particulièrement à destination des groupes 1 à 3 sera proposé par Georges ; MPX tracera le parcours des groupes 4 et relax (adaptation du parcours long si possible)

6 – le mardi et le jeudi, MPX (en son absence Jean) proposera le parcours ; à charge des capitaines de route des groupes 1 à 3 de l'adapter ou d'en proposer un autre si le groupe est d'accord (et en avertissant MPX ou Jean avant le départ)

7 – compte tenu de l'urgence sanitaire et afin de se prémunir au maximum d'un risque de cluster, le conseil d'administration a décidé à l'unanimité de ne pas accueillir dans ses pelotons cet été les touristes non licenciés à la FFCT et non membres bienfaiteurs du club.

8 – dans l'immédiat, le local du club restera fermé ; s'il devait être ouvert, du gel hydroalcoolique serait mis à la disposition de chacun à l'entrée.

9 – **IMPORTANT** – afin de pouvoir identifier le cas échéant un cluster, le club est tenu de tenir un état des personnes présentes en cas de demande de l'agence régionale de santé ; pour ce faire, un récolement des cyclos présents sera effectué à chaque départ. Il sera en principe effectué par Bruno ou Bernard pour le départ « matinal » et par Jean pour le départ « tardif »; en leur absence, le pointage sera assuré par un autre membre du conseil d'administration ou par un cyclo volontaire. (vous pouvez faire acte de candidature en précisant sur quelle heure de départ vous acceptez cette « mission »)

Je compte sur chacune et chacun d'entre vous pour vous assurer que vous avez bien été « flashé », et, si ce n'est pas le cas, de vous signaler auprès des « radars ».


10 – compte tenu d'une part de la difficulté de faire respecter les gestes barrières, d'autre part de la période estivale (peu de randonnées et moins d'informations), il n'y aura pas de réunion mensuelle et juillet, août et septembre ; la prochaine réunion mensuelle devrait avoir lieu le jeudi (et non pas le vendredi) 1 octobre et elle sera suivie de la « grillade de rentrée » à l'Air du Mas.

11 – aussi longtemps que l'urgence sanitaire sera en vigueur, il n'y aura pas de « debriefing » le dimanche de 11h30 à 12h30.

12 – compte tenu des contraintes sanitaires qui nous sont imposées pour organiser une randonnée sur la voie publique, le conseil d'administration a décidé à l'unanimité de ne pas organiser la randonnée Manu Mayen cette année (prévue initialement le 12 juillet, elle avait été ensuite reportée au 30 août)

Pas d'estivants au club cet été sauf ...

- s'ils sont licenciés à la FFCT,
- ont déposé une demande (avec les dates de leur séjour et leurs coordonnées)
- ont remis une photocopie de leur licence 2020 (ou l'ont montré)



AMICALE CYCLISTE CANÉTOISE

A L'ATTENTION DES ESTIVANTS

L'Amicale Cycliste Canétoise, qui était en « stand-by » et n'organisait donc plus de sortie club depuis le 17 mars, date de début du confinement, a décidé de reprendre les sorties club à partir du dimanche 28 juin.

Les années précédentes, le club, parce qu'il est situé en zone touristique, signait avec la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) une « convention d'organisation de sorties réservées aux estivants », ce qui lui permettait d'accueillir, entre le 15 mai et le 15 septembre, des touristes en vacances ou de passage dans la région (et non les « profiteurs » locaux) pour une durée d'1 mois maximum s'ils n'étaient pas licenciés dans un club FFCT.

Cette année, compte tenu de l'état d'urgence sanitaire et afin de se prémunir au maximum d'un risque de cluster, **le conseil d'administration du club, lors de sa réunion du 25 juin, a décidé à l'unanimité de ne pas accueillir d'estivants cet été dans ses pelotons s'ils ne sont pas licenciés à la FFCT.**

Pour les touristes en vacances ou de passage dans la région qui sont licenciés à la FFCT, l'autorisation de rouler ou non avec le club de Canet pourra être donnée par le président **après examen d'une demande écrite du licencié accompagnée d'une photocopie de la licence 2020.**

Un exemplaire de la demande à remplir, à dater et à signer est fournie en annexe à cette note.

Toute demande incomplète, non datée, non signée ou non accompagnée de la photocopie de la licence 2020 ne sera pas examinée.

Tant que la demande ne sera pas acceptée par le président, le licencié FFCT en vacances à Canet ou dans les environs ne pourra pas rouler avec le club.

A Canet-en-Roussillon le 26 juin 2020

Le Président

5 Avenue Guy DRUT Colline des loisirs 66140 CANET EN ROUSSILLON

<https://accanetoise.ffct.org>
 ✉ accanetoise@orange.fr
 ☎ 06 74 48 25 79

Calendrier des grandes manifestations fédérales

Dans le contexte de pandémie liée au Coronavirus, les manifestations fédérales prévues entre mars 2020 et l'automne 2020 ont été soit annulées, soit reportées.

Quelques dates du nouveau calendrier :

- Toutes à vélo à Toulouse aura lieu du 11 au 12 septembre 2021
- Semaines Fédérales :
 - en 2021, à Valognes (Manche) du 25 juillet au 1 août
 - en 2022, à Loudéac (Côtes d'Armor) du 31 juillet au 7 août
 - en 2023, à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) du 23 au 30 juillet
- Cyclomontagnardes :

2021	
5-6 juin	Jura (Lons-le-Saunier)
12-13 juin	Alpes (Annecy)
19-20 juin	Bayonne-Luchon
26-27 juin	Cévennes et Gorges du Tarn (Villefort)
3-4 juillet	Vosges (Pfaffenheim)
2022	
11-12 juin	Alpes (Vercors)
18-19 juin	Hautes-Pyrénées
25-26 juin	Massif Central-Morvan (Château Chinon)
2-3 juillet	Pyrénées audoises (Limoux)
9-10 juillet	Vosges saônoises ou du Sud
16-17 juillet	Alpes (Brevet randonneur des Alpes)

En septembre à l'ACC

- mardi 1 : réunion préparatoire à La Turballe (à confirmer)
- mercredi 2 : sortie VAE (Georges)
- samedi 5 : forum des associations (sans doute sous une forme différente)
- mardi 22 : sortie VTT plaine

... et en octobre

- jeudi 1 (et non pas vendredi 2) : réunion mensuelle à l'Air du Mas (et non pas au club) suivie de la grillade de rentrée
- dimanche 18 : pause-café organisée par le club sur le parking d'Intermarché ... sauf si les contraintes sanitaires imposées sont trop contraignantes

Commandez vos maillots et vos collants d'hiver !

Si vous avez besoin de vêtements en prévision de l'hiver (veste thermique, maillot manches longues, collant, ...) ou si vous souhaitez compléter votre garde-robe cyclo, passez votre commande le dimanche 19 juillet au plus tard. Sinon, il vous faudra attendre début 2021 pour qu'une nouvelle commande soit lancée.

Le point sur les séjours 2020 et 2021

- ▶ La Turballe du 8 au 15 septembre 2020
 - 35 participants, peut-être 37
 - réunion préparatoire le mardi 1 septembre à 19h00 au club (à confirmer)
- ▶ 2 séjours prévus en 2021
 - ① en Alsace à Obernai (Bas-Rhin)
 - du samedi 19 au samedi 26 juin
 - au VVF Club Intense la Plaine d'Alsace
 - informations complémentaires et lancement des inscriptions mi-juillet
 - séjour encadré par Bruno
 - ② en Espagne à Péniscola (à confirmer)
 - 1 semaine en septembre ou octobre
 - séjour encadré par Edouard

Félicitations du Président du CODEP

Il est toujours agréable, quand on est président, de recevoir un message de félicitations concernant son club.

Mail de Jean Paul Bonin, président du CODEP, le 23 juin :

« *Ce matin, j'ai croisé un de tes groupes rentré à Villeneuve-la-Rivière. File indienne et distance de plus de 2 mètres respectée, les premiers à respecter. Je les ai félicités.* »

Merci et bravo au groupe concerné, qui se reconnaîtra.

On ne passe pas !

Ce vendredi 19 juin, une petite équipe s'était formée pour faire une rando que l'on ne fait plus beaucoup au club : l'aller-retour frontière au-dessus de Cerbère. Le jour était bien choisi puisque, l'accès à l'Espagne ne devant ouvrir que le surlendemain, il n'y avait pas de voitures à partir de Cerbère. Quel bonheur de gravir ces 4 km sans voitures donc et sans motos pétaradantes. Arrivés à l'ancien poste de douane, pas de douaniers français, par contre, leurs homologues espagnols étaient bien là. Et pour nous empêcher de franchir les derniers 50m qui nous auraient permis d'atteindre cette ligne symbolique ! Même si on ne parle pas espagnol, on a bien compris que « domingo » voulait dire qu'il fallait attendre dimanche pour passer et qu'aujourd'hui vendredi on n'avait plus qu'à faire demi-tour sans avoir atteint le col ! On aura quand même fait une belle rando, les paysages toujours superbes ne sont pas interdits, eux !

5 cyclos en Lozère

En Lozère, à 300km de Canet, à Villefort, plus précisément, que personne ne connaissait, à part Christian, le « régional de l'étape », 5 cyclos sont venus découvrir de beaux itinéraires inédits pour eux. Pourquoi aller là-bas ? Parce qu'initialement, une cyclomontagnarde était prévue en cette fin juin et que ces cyclos y avaient réservé un hôtel. Mais le covid 19 est arrivé avec les conséquences que l'on connaît et l'épreuve a été annulée. L'hôtel était réservé et on voulait le faire travailler après cette période de disette, on y donc est allé. Comme on manquait d'entraînement –mercredi le covid 19 – on a fait des parcours plus courts que ceux initialement prévus. En fait, 3 circuits d'une cinquantaine de km mais de 1000m de dénivellée en moyenne qui nous ont permis de découvrir 3 aspects de ce beau département qu'est la Lozère, et de son voisin le Gard. Beaux départements car monta-

gneux, donc demandant des efforts pour franchir la douzaine de cols prévus, mais on y allait aussi pour ça d'autant plus que sur les 5 il y avait 3 centcolistes. Le point culminant était un col inconnu mais qui vaut pourtant le détour avec ses 15km de montée à 6,5% pour culminer à 1450m qui a pour nom « le Pré de la Dame ». On s'en souviendra, car on n'a plus l'habitude de monter de tels cols et on a apprécié « de s'en faire un ».

Le séjour était d'autant plus agréable que les épouses y accompagnaient les cyclos. Après les randonnées on pouvait ainsi continuer à visiter la région, s'offrir des restos sympas et même se baigner dans le lac qui paraissait superbe de loin, mais malheureusement qui s'avérait moins idyllique vu de près, car plein de débris de bois suite aux inondations récentes. Pas d'incident à noter à part la 2^{ème} batterie du vélo de Christian qui s'est détachée en cours de descente, restant cependant miraculeusement accrochée grâce à son câble de liaison. Edouard est naturellement aussitôt intervenu et a réglé le problème tout aussi naturellement. Comme d'habitude pourrait-on dire. Les 5 cyclos toujours revêtus du maillot ACC ont bien fait honneur aux couleurs du club tout en profitant des superbes paysages...et de la gastronomie locale. Et en plus, il a fait très beau. Que du bonheur ! Les 4 couples étaient les Baudot, Chauchard, Daurat, Escribano. Et on a croisé le couple Batut dans le coin qui était venu pour les mêmes raisons! Petite anecdote : ce fut l'occasion pour Christian de retrouver dans un hameau perdu une ancienne collègue professeur de yoga qu'il avait connue il y a 45 ans lors du stage de formation ! Vivement la Bretagne pour rouler « ailleurs » car c'est ça, le vélo, rouler sur de beaux itinéraires que l'on découvre, au besoin avec l'assistance électrique.

Lot de consolation

2020, année de projets, 2020, année de COVID et d'annulation des projets, même du plus tardif, la cyclomontagnarde de Villefort.

Le déconfinement a cependant permis de sauver la location de 5 nuitées réservées à cette occasion. Le vélo est du voyage mais ne servira qu'une fois. Le parcours de l'unique sortie est arrêté, 71km (ça va) mais plus de 900 m de dénivelée soit 4 à 5 fois le maximum réalisé en déconfinement.

Nous arrivons au camping le 25 juin au soir. A en juger par la topo du lieu je me demande si je n'aurais pas dû troquer le troisième plateau contre un moteur.

Une journée d'acclimatation : promenade pédestre autour du lac, et le jour de la sortie arrive.

Le départ du camping est plutôt casse pattes, mais pas long ; suit un petit km frisquet en descente, passage sur le barrage de Villefort, puis sur un pont routier qui enjambe la branche ouest du lac. La route longe ensuite la rive sur quelques kilomètres, le temps de passer sous un beau viaduc ferroviaire, de voir le joli château de Castanet dont le rez-de-chaussée est envahi par l'eau d'infiltration lorsque le niveau du lac est haut.

Ça monte, pas trop heureusement. La route est belle et pas trop fréquentée, elle surplombe le cours l'Altier (pour l'Allier, voir deux crêtes plus au nord). Passé le village d'Altier, encore un joli château d'habitation, et ça monte toujours. Au total 20 km avec des pentes modérées, entre 1 et 3%, et c'est le col des Tribes, altitude 1132m, sur la ligne de partage des eaux.

Après quelques km de descente il faudra tourner à droite : ouvrir l'œil.

La descente est entamée, dans un hameau un cyclo consulte une carte ... au pied d'un panneau ... qui indique « col du Goulet ». C'est déjà là !

Je tourne, il y a deux routes, je me souviens que c'est la plus à gauche, celle qui monte bien sûr. Sur la gauche un petit panneau, à peine entrevu, décrit le profil du col. Comme l'entame est raide, je me contenterai des informations entre aperçues : plus de 5 km de montée, pente moyenne de l'ordre de 4,5%, km le plus dur 6,5%.

Et si je ne descendais pas sur le petit plateau ? C'est dit, je ne démultiplierai pas plus que 39 : 22. Ce sera tenu, mais parfois dur ! Comparé à la montée précédente, alors que le paysage est plus doux, les pentes sont plus dures. C'est vallonné, quelques bois et des pâturages.

Le col du Goulet, altitude 1422m, n'est pas un de ces cols où on bascule. Il est sur un faux plat occupé par une jeune forêt, ni très haute, ni très dense. Attention, il y a un changement de route.

Celle que je dois prendre monte encore un peu et un panneau avertit « chaussée déformée ». Ça va, à l'allure d'un cyclo bientôt poussif, ce n'est pas gênant. Le paysage est plus boisé avec moins de pâturages. La route descend désormais, la pente augmente.

Au bout d'une dizaine de kilomètres, je rejoins la D6 que je dois prendre à droite en direction de « La Bastide Puy Laurent ». Mais un panneau de chantier indique « route barrée à 5 km », un autre signale « déviation » dans le sens opposé. Bigre, ça risque de faire long ! Je cherche la carte dans la sacoche tout en pensant que cette portion d'itinéraire est dans l'extrémité haute et qu'elle ne me renseignera probablement pas. Faudrait-il faire demi-tour ? C'est à ce moment qu'un automobiliste s'arrête et demande si je suis perdu. Je lui explique. Il confirme que la route est bien coupée, parle de trous gros comme une maison, mais ajoute qu'il n'y a pas de problème, je peux passer par Puylaurant. Confirmation sur la carte, il s'agit d'une petite chapelle desservie par une non moins petite route. Option retenue.

Je repars, le paysage est vallonné avec essentiellement des pâturages. La route passe sous un autre viaduc ferroviaire, aussi haut, aussi beau et aussi courbe que le précédent. Des panneaux rappellent qu'on est dans le Val d'Allier, mais en raison de la déviation, il ne sera pas possible de voir la rivière éponyme. Arrivé à 2 km des travaux, voilà l'embranchement salvateur.

Le plan B s'annonce bien. C'est une petite route avec un très bon revêtement, le paysage s'accroît sans devenir carrément escarpé, il y a des vallées profondes, on voit plus de rochers, la végétation devient presque méditerranéenne. Après quelques kilomètres, magnifique vue sur un petit lac de barrage, et, cerise sur le gâteau, en encorbellement au bord de la route, un joli belvédère en bois, hexagonal et recouvert d'un toit noir. Photo de rigueur !

Encore un peu de forte descente, puis la pente s'assagit, le secteur redevient boisé et la route longe une rivière qui court avec ce bruit si caractéristique et apaisant. A Prévenchères je rejoins la D 906 qui doit me mener au bercail.

Avant de descendre vers Villefort, il y a une montée assez longue, qui rappelle que l'entraînement est encore un peu léger, puis c'est la bascule. Le vélo prend de la vitesse. Soudain, je me retrouve entre deux bandes de gravier, la roue avant vibre et a tendance à louvoyer. Je ne vais quand même pas terminer la sortie dans le décor ! Quelques légers coups de frein ralentissent le vélo et permettent de revenir à des sensations plus sereines. Après environ 3 km les 2 bandes de gravier font place à l'ancien revêtement. Tant mieux, la descente devient plus technique, le paysage se creuse et offre de belles perspectives.

Comme la déviation a raccourci l'itinéraire de 8 ou 9 km, et probablement évité une montée, j'arrive à la location vers 12h30. Le pique-nique sera consommé à table.

Maurice B

Ça fait réfléchir

Le PDG d'Euro Exim Bank Ltd. a fait réfléchir les économistes lorsqu'il a déclaré:

«Un cycliste est un désastre pour l'économie du pays - Il n'achète pas de voiture et ne prend pas de prêt automobile - N'achète pas d'assurance automobile - N'achète pas de carburant - N'envoie pas sa voiture pour l'entretien et les réparations - N'utilise pas de parking payant - Ne cause pas d'accidents majeurs - Ne nécessite pas d'autoroutes à plusieurs voies - Ne devient pas obèse - Oui, Eh bien, bon sang !! Des gens en bonne santé ne sont pas nécessaires à l'économie. Ils n'achètent pas de médicaments. Ils ne vont pas dans les hôpitaux ni chez les médecins. Ils n'ajoutent rien au PIB du pays. Au contraire, chaque nouveau point de vente McDonald crée au moins 30 emplois (10 cardiologues, 10 dentistes, 10 experts en perte de poids) en dehors des personnes travaillant dans le point de vente McDonald. Choisissez judicieusement: entre un cycliste ou un McDonald ? Ça vaut le coup d'y penser.

NB: la marche est encore pire. ils n'achètent même pas de vélo.

Horrible et désastreux c'est la mort lente de notre planète (!!!)

Brèves du CODEP

- Reprise des randonnées avec la « Mar y mont » d'Argelès le 15 août
- Concentration d'automne du CODEP dimanche 29 septembre
- Assemblée Générale électorale du CODEP samedi 30 janvier 2021 à Prades. Les candidats se feront connaître.
-

Du côté des magazines

« Cyclotourisme » :

- Le Pico Veleta en Andalousie : 40km de montée pour 2600m de dénivellée. Récit.
- A vélo au Mexique avec la FFCT.
- L'Alsace à vélo de piste en piste. Tout y est fait pour le vélo...*et on y va l'année prochaine !*
- Le Vercors, le lac du Bourget et bien d'autres lieux de randos...
- Tout sur la selle.
- Le vélo après le déconfinement : des idées naissent
- Le code évolue au profit des vélos : la zone 30 – la chaussée à voie centrale banalisée

« le Cycle » :

- Choisir son ou ses plateaux et ses pignons en fonction de sa façon de rouler.
- Parcours : Andorre. Réservée aux grimpeurs. *Certains connaissent et on pourrait y retourner !*
- Les 17 cols du Tour 2020 dans le détail. Des nouveautés et des classiques.
- Diététique : les protéines végétales aident à la récupération.

Heures de départ pendant l'été

Depuis le dimanche 28 juin et pendant tout l'été, 2 voire 3 horaires de départ seront proposés à chaque sortie.

- le dimanche : 7h00 et 7h30 pour les groupes 1 à 4 et 8h00 pour le relax
- le mardi et le jeudi : 7h00 et 8h00
- le mercredi : 8h00

LES SORTIES DU MOIS

Date	Heures	Randonnée/Destination	Organisation
28-6	7h00 - 7h30 - 8h00	1 - Maureillas, Céret, col de Llauro 2 - Laroque-des-Albères, Sorède	ACC
5-7	7h00 - 7h30 - 8h00	4 parcours (97, 83, 69 ou 60km) vers Bélesta ou col de la Bataille ou Espira-de-l'Agly	ACC
12-7	7h00 - 7h30 - 8h00	Les circuits de la Manu Mayen (50 - 70 - 90 et 110km)	ACC
19-7 26-7	7h00 - 7h30 - 8h00	Circuits à définir	ACC

Bonne route à tous!